

### **Coaches of Canada represents the profession of coaching in Canada.**

Established in 1985, Coaches of Canada is the national organization that represents the profession of coaching in Canada. The organization's mandate is to advance the profession of coaching; moving toward self-regulation of the practice of coaching, and licensing the country's more than 9,000 full-time paid coaches

All members of Coaches of Canada have achieved specific levels of both education and certification, bring a minimum of two years full-time coaching experience, and abide by a code of ethical conduct.

### **Member Benefits and Services**

#### **Professional Designation:**

Coaches of Canada is the only organization that grants official designations to professionals in the field of coaching in Canada; offering the designation of Chartered Professional Coach (ChPC). This designation signifies that the coach member has satisfied requirements in the four areas of education, experience, certification and abiding by the Code of Conduct of Coaches of Canada. Only Charter members are eligible to use the designation of ChPC.

#### **Ethical Code of Conduct:**

Coaches of Canada has established one of the most comprehensive codes of ethics and conduct. This allows for its membership to promote their commitment to professionalism.

#### **Coaches Business:**

Members have access to information relating to key employment issues: job descriptions and employment contracts and performance appraisal tools, to name a few.

#### **Professional Development Programs:**

Members benefit from conferences and seminars such as the Coaches Summit, designed to give coach members an opportunity to share experiences and insights and to compare strategies and techniques with peers.

#### **Legal Services:**

Coaches of Canada provides an opportunity for members to consult legal experts in the areas of employment options, terminations, negligence, athletes' rights, and other important issues

#### **Accounting Services:**

Coaches of Canada is pleased to partner with Powell Jones to provide general accounting direction and income tax advice, free of charge to all of our members. The service is designed to give professional guidance to member coaches with respect to questions they may have in relation to the business side of their coaching career.

### **Entraîneurs du Canada représente la profession d'entraîneur au Canada.**

Créé en 1985, Entraîneurs du Canada est l'organisme national qui représente la profession d'entraîneur au Canada. Son mandat consiste à faire progresser la profession d'entraîneur; pour ce faire, l'organisme tend à autoréglementer la pratique et à accréditer les quelque 9 000 entraîneurs qui exercent leur fonction à temps plein et contre rémunération au pays.

Tous les membres d'Entraîneurs du Canada attestent d'une formation et d'une certification spécifiques, comptent au moins deux ans d'expérience comme entraîneur à temps plein et respectent un code d'éthique.

### **Avantages et services offerts aux membres**

#### **Désignation professionnelle**

Entraîneurs du Canada attribue le titre d'entraîneur professionnel agréé ou d'entraîneure professionnelle agréée (e.p.a.). Cette appellation signifie que l'entraîneur ou l'entraîneure ont satisfait aux normes de quatre secteurs d'activité, à savoir l'éducation, l'expérience, l'évaluation et le respect du Code d'éthique des entraîneurs et des entraîneures. Seuls les membres agréés peuvent prétendre à utiliser cette désignation.

#### **Code d'éthique**

Entraîneurs du Canada encourage les entraîneurs et les entraîneures à adopter les normes de conduite les plus sévères mises de l'avant dans le Code d'éthique des entraîneurs et des entraîneures. Une des conditions d'adhésion à l'Entraîneurs du Canada consiste à ce que ces derniers s'engagent à respecter ce code de conduite des plus complets.

#### **Information relative à l'emploi**

Les membres ont accès à de l'information sur les grandes questions relatives à l'emploi, y compris des descriptions de tâches, des contrats d'embauche et des renseignements fiscaux.

#### **Ateliers de perfectionnement professionnel**

Les membres bénéficient de conférences et de séminaires, tels que le Sommet d'entraîneurs, visant à donner aux entraîneurs et aux entraîneures de niveau national la possibilité de partager des expériences, d'échanger des points de vue et de comparer des méthodes et des techniques entre collègues.

#### **Services juridiques**

Entraîneurs du Canada donne à ses membres l'occasion de consulter des conseillers ou des conseillères juridiques sur des questions relatives à l'emploi, au congédiement, à la négligence, aux droits des athlètes et à d'autres préoccupations juridiques d'importance.

#### **Services de comptabilité**

Entraîneurs du Canada est heureux de s'associer avec la compagnie Powell Jones pour fournir, sans frais à tous nos membres, des informations comptables générales et des conseils concernant l'impôt sur le revenu. Ce service vise à donner, à nos entraîneurs affiliés, un avis professionnel concernant les questions qu'ils pourraient avoir au sujet de l'aspect affaires de leur carrière d'entraîneur